

## Troubles d'apprentissage

### But du guide

Ce guide a été rédigé par le secteur du Soutien aux étudiants en situation de handicap du Service aux étudiants afin d'offrir de l'information pratique et de faciliter le travail des enseignants avec les étudiants en situation de handicap à HEC Montréal.

#### **Soutien aux étudiants en situation de handicap**

Service aux étudiants

Tél. : 514 340 6166 (secrétariat)

[sae.integration@hec.ca](mailto:sae.integration@hec.ca)

[www.hec.ca/etudiant\\_actuel/handicap](http://www.hec.ca/etudiant_actuel/handicap)

### Soutien aux étudiants en situation de handicap

En accord avec la [Politique d'intégration des personnes en situation de handicap](#) (PDF - 101 Ko), le Service aux étudiants a pour mission de soutenir les étudiants en situation de handicap dans leur projet d'études.

Nous offrons aux étudiants une aide individuelle et des services personnalisés :

- Soutien pour le recrutement de personnes-ressources (preneur de notes, accompagnateur, interprète, lecteur, etc.)
- Adaptation des documents en médias substituts (impression en gros caractères, transcription en braille, enregistrement audio, etc.)
- Mise en place des accommodements pour la passation des examens (temps supplémentaire, isolement, pauses, etc.)
- Référence à des personnes-ressources ou à des organismes.
- Soutien pour l'intervention auprès des enseignants si requis.
- Soutien pour les demandes d'aide financière.
- Ateliers de soutien aux études.
- Achat et prêt d'équipements (matériel, logiciels spécialisés, etc.)
- Etc.

### Soutien aux enseignants

Les enseignants sont en contact direct avec les étudiants en situation de handicap et se sentent parfois seuls face à une situation qui leur apparaît compliquée.

Nous sommes présents pour vous accompagner lorsque vous rencontrez des étudiants en situation de handicap. Ainsi, pour toute question ou demande d'aide, n'hésitez pas à nous contacter :

#### **Soutien aux étudiants en situation de handicap**

Service aux étudiants

Tél. : 514 340 6166 (secrétariat)

[sae.integration@hec.ca](mailto:sae.integration@hec.ca)

[www.hec.ca/etudiant\\_actuel/handicap](http://www.hec.ca/etudiant_actuel/handicap)

De plus, n'hésitez pas à référer l'étudiant vers [le Service aux étudiants](#) ! De nombreuses ressources sont disponibles pour lui venir en aide.

### Conseils d'ordre général

- **Prêtez attention à la personne plutôt qu'à sa déficience.**
- **Adressez-vous directement à la personne...** plutôt qu'à la personne qui l'accompagne ou qui l'assiste.
- **Parlez d'une voix normale.** Les gens ont souvent tendance à parler très fort ou très lentement à une personne ayant une déficience, ce qui peut être très insultant. Si la personne a de la difficulté à vous entendre, elle vous le dira.
- Il est préférable **d'éviter l'emploi de termes qui réfèrent à la déficience** (un dyslexique, un dysorthographique, etc.) alors que l'on parle en réalité de la personne. Sont aussi à éviter les expressions empreintes de pitié, de peur, ou de condescendance. N'utilisez pas des termes du langage familier qui sont abaissants.

À éviter	À favoriser
Un handicapé, un invalide	Une personne handicapée
Représenter les personnes handicapées qui font des activités normales de la vie quotidienne comme des « super héros »	Décrire la personne handicapée comme un homme ou une femme à part entière
Un dyslexique, un dysorthographique, un bègue, un excité, un hyperactif, etc.	Personne ayant un trouble d'apprentissage

### Mythes, préjugés et réalités

Vous trouverez ci-dessous quelques exemples de mythes et préjugés. Ils peuvent engendrer des comportements inadéquats qui peuvent devenir des obstacles de taille pour les personnes ayant des déficiences fonctionnelles.

#### **Les accommodements accordés aux étudiants en situation de handicap diminuent la valeur du diplôme et la réputation de HEC Montréal.**

Un accommodement signifie adapter la manière de procéder habituelle afin que l'étudiant en situation de handicap puisse avoir une chance égale aux autres étudiants de suivre un programme universitaire.

- Un accommodement ne diminue aucunement les normes académiques. Les objectifs de la formation universitaire ne sont pas négociables.
- Un accommodement n'enlève pas la responsabilité de l'étudiant en situation de handicap de développer les habiletés et les connaissances essentielles attendues de la part de tous les étudiants.

#### **Les étudiants handicapés profitent de leur déficience pour se la couler douce.**

Le Service aux étudiants veille consciencieusement à ce que les accommodements académiques demandés pour un étudiant ne constituent en aucun cas un privilège par rapport à leurs collègues. Il faut savoir que certaines déficiences sont invisibles en apparence et cela constitue souvent un obstacle supplémentaire pour les personnes qui en sont atteintes. En plus de devoir

fonctionner différemment des autres, elles doivent convaincre leur entourage de la réalité de leur handicap.

Les étudiants ayant une limitation fonctionnelle diagnostiquée par une évaluation adéquate bénéficient d'accommodements scolaires visant à pallier leur limitation fonctionnelle sans modifier les exigences de réussite de leur programme d'étude. Ce sont plutôt les modalités d'évaluation qui peuvent être adaptées.

**Les accommodements durant les études empêchent la personne ayant une déficience de faire face aux obstacles qu'elle rencontrera sur le marché du travail.**

Un des obstacles qu'une personne en situation de handicap rencontre durant ses études est précisément le contexte d'étude qui inclut des délais rapides et fréquents, des travaux écrits, des examens, des évaluations, etc. Les personnes en situation de handicap ont généralement développé des habiletés spécifiques leur permettant d'accomplir des tâches que nous-mêmes jugerions impossibles dans leur condition. Enfin, le fait qu'elles réussissent des études universitaires, malgré les obstacles de leur déficience, en dit long sur leur persévérance, leurs habiletés de résolution de problèmes et leur ténacité à atteindre les objectifs qu'elles se sont fixés. Ces capacités ne sont pas négligeables aux yeux d'un employeur.

**Les personnes ayant un trouble d'apprentissage ne peuvent pas réussir d'études universitaires.**

Les personnes ayant un trouble d'apprentissage ont, malgré ce diagnostic, une intelligence égale ou supérieure à la moyenne. Elles peuvent, tout autant que n'importe qui présentant un autre type de déficience, réussir les études qu'elles désirent entreprendre, pour peu qu'on accepte de leur offrir les accommodements nécessaires. Souvenons-nous que le handicap est en relation avec les obstacles rencontrés dans l'environnement. Ces personnes ont droit à des accommodements appropriés au même titre que, par exemple, une personne non voyante. Les accommodements les plus souvent utilisés sont : l'enregistrement de documents scolaires leur permettant, par exemple, de contourner les « tours » que leur joue leur cerveau lors de la lecture; du temps supplémentaire lors de la passation d'examens, puisque ces personnes doivent redoubler d'attention en écrivant; un local exempt de distractions leur permettant de rédiger leurs examens.

**L'aide technologique pour un étudiant ayant un trouble d'apprentissage fait le travail à sa place et ne lui permet pas d'apprendre.**

L'aide technologique est un moyen de relever les défis de l'apprentissage. Il n'élimine pas les difficultés. L'étudiant doit apprendre à l'utiliser de façon pédagogique. Il doit apprendre à porter un jugement critique sur les propositions faites par l'outil d'aide, lui aussi n'étant pas infaillible. L'outil assiste donc l'étudiant et lui permet de prendre conscience de ses erreurs et d'apprendre de celles-ci.

L'aide technologique permet à l'étudiant de développer ses compétences en favorisant son autonomie et son implication. Elle lui confère un rôle actif dans ses apprentissages et, plus encore, lui permet de progresser dans son cheminement scolaire. Puisqu'il est moins souvent exposé à l'erreur, les bonnes notions s'enregistrent dans sa mémoire, lui permettant ainsi d'aller plus loin dans ses apprentissages.

## Qu'est-ce qu'un trouble d'apprentissage?

Les troubles d'apprentissage correspondent à un certain nombre de difficultés affectant l'acquisition, l'organisation, la rétention, la compréhension ou le traitement de l'information verbale ou non verbale. Ces troubles découlent d'atteintes d'un ou de plusieurs processus dont le traitement phonologique, la vitesse de traitement de l'information, la mémoire, l'attention et les fonctions d'exécution telles que la planification et la prise de décision.

Le degré des troubles d'apprentissage varie. Les troubles d'apprentissage nuisent à l'acquisition et à l'utilisation des habiletés suivantes :

- le langage oral (aspects réceptif et expressif). Exemple : la [dysphasie](#).
- le langage écrit :
  - la lecture : l'identification des mots (décodage et reconnaissance instantanée) et la compréhension. Exemple : la [dyslexie](#).
  - l'écriture : l'orthographe et la production écrite. Exemple : la [dysorthographe](#).
- les mathématiques : le calcul, le raisonnement logique et la résolution de problèmes. Exemple : la [dyscalculie](#).

Les troubles d'apprentissage peuvent aussi impliquer des déficits sur le plan organisationnel, social, de même qu'une difficulté à envisager le point de vue d'autrui.

Environ 10% de la population est touchée par les troubles d'apprentissage. Ces difficultés affectent l'apprentissage chez des personnes qui, **par ailleurs, font preuve d'habiletés intellectuelles normales ou supérieures à la moyenne**. Les troubles d'apprentissage durent la vie entière. Toutefois, ils peuvent varier en fonction de l'interaction entre les exigences du milieu, les capacités de la personne et de ses besoins.

Il est essentiel de comprendre qu'une personne adulte atteinte d'un trouble d'apprentissage a besoin de recevoir et de transmettre l'information de la façon qui lui est la plus indiquée. La plupart du temps, elle retire des bénéfices en obtenant de l'aide, en ayant recours à des stratégies d'apprentissage spécifiques et en utilisant de l'équipement ou des logiciels spécialisés.

Bien qu'il n'existe pas de modèle typique pour aider l'étudiant ayant un trouble d'apprentissage, plusieurs [accommodements](#) peuvent faciliter son apprentissage.

Pour en savoir plus sur les troubles d'apprentissages, [visitez le site Internet du Soutien aux étudiants en situation de handicap](#).

## Accommodements possibles pour les études

Il est souhaitable qu'enseignants et étudiants s'entendent clairement sur leurs attentes respectives, et ce, dès le départ.

### En classe

- Faites preuve de discrétion et respectez la confidentialité de l'information transmise au sujet d'un étudiant pour ne pas éveiller des a priori négatifs et des préjugés de la part des autres étudiants et pour ne pas conduire à un sentiment d'embarras chez l'étudiant concerné.

- Complétez les cours avec des aides visuelles, utilisez des couleurs pour mettre l'accent sur des éléments importants.
  - Insistez sur les notions clés dans le texte et si vous écrivez au tableau, faites-le de façon lisible.
  - Donnez des instructions courtes et précises.
  - Jumelez des consignes écrites avec des consignes orales.
  - Évitez les termes ou les structures de phrases inutilement complexes.
  - Rédigez un plan de cours clair.
- a) **Dyslexie**
- Expliquez oralement les informations importantes (consignes, échéanciers) puisque la lecture est très difficile pour les dyslexiques.
  - Utilisez des polices sans empattement, telles Trebuchet MS, Verdana, Arial ou Geneva pour éviter les difficultés de lecture de l'étudiant.
  - Évitez de faire lire les étudiants dyslexiques à haute voix devant la classe.
  - Plusieurs stratégies existent pour accompagner l'étudiant dyslexique dans sa lecture : demandez, par exemple, à l'étudiant de résumer sa lecture, d'identifier les principaux points du document, etc. Ces stratégies permettent de structurer la lecture de l'élève et, dans certains cas, de lui faire développer des techniques de type visuel (schémas) afin d'imaginer ce qu'il a lu.
- b) **Dysorthographe**
- Rappelez par écrit les informations importantes (consignes, échéanciers) et les mots difficiles puisque l'étudiant dysorthographique est plus à l'aise avec la lecture.
  - Développer des techniques de type visuel (schémas) afin d'aider l'étudiant dysorthographique dans sa compréhension.
  - Autorisez l'étudiant à bénéficier de logiciel d'autocorrection.

### **Prise de notes**

À cause des difficultés associées au trouble d'apprentissage, il est possible que l'étudiant ait parfois recours à un service de prise de notes.

- L'étudiant peut demander à faire usage d'un enregistreur; il s'agit alors de convenir de sa discrétion quant à l'usage ultérieur.  
L'enregistrement a l'avantage de permettre à l'étudiant de réécouter le cours dans un cadre moins formel, chez lui, par petits segments.

- L'étudiant peut avoir recours à un preneur de notes, habituellement un ou une camarade de classe. Notre [bureau de soutien aux étudiants en situation de handicap](#) aide à l'embauche d'une personne.

### Lecture

Étant donné que la majorité des étudiants ayant un trouble d'apprentissage présentent une lenteur en lecture, il est souhaitable de leur fournir, le plus tôt possible, la liste des lectures pour le cours et l'échéancier qui s'y rattache.

### Sources

- Centre d'aide aux étudiants, [Guide pédagogique : les troubles d'apprentissage](#), Université Laval, Québec, 2010, p.2.
- Centre d'aide aux étudiants. En ligne, [Comment réagir ?](#), Université Laval, Québec.
- BOUCHER Julien, *Pour une éthique de l'égalité des chances*, Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ), Québec, 2011, p.64 à p.67.
- Centre d'aide aux étudiants. En ligne, [Mythes, préjugés et réalités](#), Université Laval, Québec.
- Service aux étudiants et étudiantes ayant un handicap, [Guide des professeures et professeurs](#), Université de Moncton, Moncton, 2011, p.5.
- Martine Rioux, Jean Chouinard. En ligne, [Troubles d'apprentissages : les technologies à la rescousse](#), Service national du RÉCIT en adaptation scolaire, Montréal, 2009, p.41.